

Vendredi 5 décembre 2014

Chers Parents,

La direction du collège s'emploie depuis le début de l'année à mettre en place dans certains domaines précis de nouvelles règles de conduite afin d'optimiser sans cesse le climat pédagogique au sein de l'établissement. Cette réglementation a pour finalité d'assainir et de rationaliser au maximum les rapports qui devraient s'établir entre les enseignants, les élèves et les parents. Dans ce cadre, nous vous serions fortement reconnaissants de prendre en considération qu'il est totalement inopportun à l'occasion des fêtes de Noël et de fin d'année, ou plus tard à l'occasion de la fête de l'Enseignant, d'offrir des cadeaux personnels aux enseignants. Si nous vous prions de vous conformer à une telle mesure c'est dans un souci d'équité entre tous les élèves et afin d'éviter que toute initiative sur ce plan soit mal perçue et interprétée ou qu'elle soit la source d'une compétition déplacée dans le choix des cadeaux et donc d'une frustration au niveau de certains élèves.

Il est, certes, tout à fait légitime et compréhensible que les parents veuillent manifester leur gratitude envers les enseignants qui prennent en charge l'éducation de leurs enfants. Un tel sentiment peut toutefois s'exprimer par une simple carte de vœux qui pourrait même être conçue, dessinée ou rédigée, le cas échéant, par votre enfant, si vous le jugez plus adéquat.

En espérant que vous ferez montre de compréhension à l'égard de cette décision prise par la direction de l'établissement, je vous prie de croire, chers parents, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

**Sœur Magida FHEILI**  
Chef d'Etablissement / Directrice

